



Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Séance plénière du mercredi 17 janvier 2018 de 18h00 à 20h00

Présents: M Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge de l'Égalité des Chances ; Mme Saïda Bakkali, Collaboratrice de l'Echevin ; M Miguel Gerez (AMT Concept) ; M Jacques Petit (AMT Concept) ; M Jean-Marc Hollants (AMT Concept) ; Mme Nadia Hadad (ENIL) ; M Michel Cormond (Altéo) ; M Jean Depasse ; Mme Christiane De Busschère ; Mme Alexandra Daoust ; M Kharrim Mourad ; M Charly Douglas

Excusés: M Bienvenu Mputu-Boyelo (Handicongo) ; M Nino Peeters (Passe le message à ton voisin) ; M Samir El Bidadi (6ème sens) ; Mme Rose Marie Montini (Les amis de Benjamin) ; Mme Agnes Pieck (Blindenzorg Licht en liefde) ; Mme Valérie Neysens (FFSB) ; Mme Tanya Weyn (ADO-Icarus) ; Mme Fabienne Feytaerts (FNPH) ; Mme Catherine Zekas (Huitième jour) ; M Jacques Dekoster (Altéo) ; Mme Frédérique de Jonghe (FNPH) ; Mme Christine Beusaert (Ligue Braille) ; Mme Anne-Sophie Reuzeau (Œuvre Nationale des Aveugles).

Secrétariat: Barbara De Witte pour la Cellule Égalité des Chances.

1. Approbation du PV de la séance plénière du 18 octobre 2017

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est approuvé.

2. Retour sur l'évènement Move Together

L'évènement « Move Together » (inspiré du concept de la « Nuit de l'accessibilité ») a eu lieu à Tour & Taxis le samedi 02 décembre à l'initiative de l'asbl AMT Concept, en collaboration avec la COCOF, la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville de Bruxelles. L'engagement de la Ville de Bruxelles à l'évènement s'est fait notamment en lien avec sa volonté de marquer le coup à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées. L'évènement visait à réunir des personnes en situation de handicap et des personnes valides dans un cadre festif, amusant et enrichissant.

M Ouriaghli a remercié M Gerez, M Hollants et M Petit pour leur implication et dévouement. L'expérience fût riche en terme d'échanges entre associations et des liens forts ont pu être créés entre les milieux associatifs de Bruxelles et de Liège. Il a par contre été regretté de ne pas avoir vu plus de partenaires Bruxellois s'investir dans le projet.

Pour le futur, il a été noté qu'un effort supplémentaire devra être fourni en termes de communication. Le lieu retenu et le moment choisi de l'évènement semblaient également peu favorables à attirer plus de



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Organisation • Departement Organisatie

Cellule Egalité des Chances • Cel Gelijke Kansen

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

T. 02 279 2150 – egalitedeschances@brucity.be – gelijkekansen@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be

de participants. Les membres du Conseil ont émis leur souhait de collaborer plus étroitement avec les conseils consultatifs de personnes handicapées dans les communes voisines et de s'adresser plus directement à des publics spécifiques tels que des écoles, des maisons de quartier et autres pour assurer une diversité plus large au sein du public.

3. Présentation du Plan d'Action D'Inclusion des Personnes Handicapées

La Ville de Bruxelles s'engage à donner aux personnes handicapées les moyens d'y vivre et de s'y épanouir aussi bien physiquement qu'intellectuellement. L'autonomie de la personne étant la condition indispensable à l'exercice de sa citoyenneté. Le Programme de politique générale 2012-2018 reprend une série d'objectifs ambitieux dans différents domaines d'action de la Ville afin d'améliorer la représentation, l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Afin de pouvoir garantir un suivi plus rapproché des objectifs qui ont été fixés dans ce cadre, il a été proposé d'établir un plan d'action qui pourra être repris, moyennant une adaptation au prochain programme de politique générale, après 2018. Il est prévu d'effectuer une évaluation des avancées tous les deux ans dès la finalisation du plan d'action début 2018.

Le plan d'action d'Inclusion des personnes handicapées, a été construit suivant une logique de fiches par domaine d'intervention. Chaque fiche reprend les objectifs qui ont été fixés dans chacun des domaines. Les membres du CCPH ont été invités à jouer un rôle clé, dans un premier temps, au moment de la construction du plan d'action en identifiant les objectifs et indicateurs à retenir pour chaque domaine d'action et, dans un deuxième temps, en offrant un soutien à la définition et mise en place des actions visant à atteindre les objectifs du plan.

Deux ateliers de travail seront organisés le jeudi 25 janvier à 14h00 et le vendredi 26 janvier à 10h00. Pour tout renseignement à ce sujet, veuillez contacter la Cellule Egalité des chances (egalitedeschances@brucity.be).

Les membres du CCPH ont souligné l'importance de bien inclure les points d'action liés à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Il a également été noté le besoin d'assurer une cohérence entre le plan d'action de la Ville de Bruxelles et le projet de la Région de Bruxelles Capitale d'insuffler une politique de Handistreaming au niveau communal. Ces aspects seront abordés lors des ateliers de travail.

La présentation du projet de construction du plan d'action IPH a été partagée avec les membres du CCPH suivant la séance et peut être consultée sur demande à la Cellule Egalité des Chances (egalitedeschances@brucity.be).

4. Points divers

- Plusieurs dossiers de manque d'accessibilité des voiries, services publics, logements et transports sur le territoire de la Ville ont été rappelés. Le cabinet en a pris note et reviendra vers les membres du CCPH en fonction des avancées.
- Il a été rappelé que M le Bourgmestre viendra présenter le projet Bourse à la prochaine séance du CCPH en Avril.
- Les membres du CCPH souhaitent que les taxis-bus puissent accéder sur la Grand-Place, en fonction de la salle de réunion proposée pour les prochaines rencontres (voir si dérogation possible).

PROCHAINE REUNION DU CCPH : 18 avril 2018 de 18h à 20h à la salle Ogivale (HDV), Grand-Place.